

**Zeitschrift:** Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde  
**Herausgeber:** Historische und Antiquarische Gesellschaft zu Basel  
**Band:** 37 (1938)

**Artikel:** Die Personalien Johann Lukas Legrands  
**Autor:** Abt, Wilhelm  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-115019>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Miszelle.

### Die Personalien Johann Lukas Legrands.

Von

Wilhelm Abt.

---

Eine vorzügliche, das gesamte damals bekannte Quellenmaterial sorgfältig verwertende Biographie Johann Lukas Legrands verdanken wir dem verstorbenen Basler Historiker Hans Buser<sup>1)</sup>. Wenn seither, abgesehen von kleineren Gelegenheitspublikationen<sup>2)</sup>, keine Arbeiten mehr erschienen sind, die sich eigens und ausschließlich mit Legrand befassen, so hat dies darin seinen Grund, daß in den letzten Jahrzehnten keinerlei neue Quellen zutage gefördert werden konnten. Besonders schmerzlich berührte seit je der fast gänzliche Ausfall von persönlichen Dokumenten, in denen Legrand als Privatmann zu uns spricht. Wahrscheinlich ist während des Weltkrieges der wertvolle Legrand-Nachlaß, der damals im sogenannten le Château lag, dem Legrandischen Familiensitz in Fouday (Steintal im Elsaß), roher Soldatenhand zum Opfer gefallen.

Um so freudiger wird man den der Vergessenheit entrisenen Lebenslauf<sup>3)</sup> aufnehmen, den im Jahre 1825 der siebzehnjährige Legrand in Fouday geschrieben hat. Das handschriftliche Original dieses für die geistige Physiognomie Legrands bezeichnenden Dokumentes ist bisher nicht zum Vorschein gekommen, doch sind drei von verschiedenen Schreibern abgefaßte Kopien in Privatbesitz erhalten. Außerdem gibt eine der Abschriften einen größeren Teil der am Grabe Legrands gehaltenen

---

<sup>1)</sup> Hans Buser, Johann Lukas Legrand, Direktor der helvetischen Republik. Basler Biographien 1, 1900, 233 ff.

<sup>2)</sup> Adr. Stückelberg, historisch-biographisches Lexikon der Schweiz 4, 1927, 643. L. Greib, Basler Pfarrer im Dienste elsässischer Gemeinden 1. Die Familie Legrand. Sonne und Schild, Gemeindeblatt für die reformierte Kirche im Unter-Elsaß 1929, Nr. 1. W. G(immi), Johann Lukas Legrand. Eine Gestalt aus dem alten Basel. Sonntagsblatt der Basler Nachrichten 1936, Nr. 41. Gelzer, Calwer Kirchenlexikon 2, 1938, 31.

<sup>3)</sup> Einige Stellen daraus sind zitiert schon bei Henri Monnier, Daniel Le Grand et la Législation internationale du Travail, Paris 1908, 6. 8 f. Vgl. auch Raymond Weiß, Daniel Le Grand, son œuvre sociale et internationale, Paris 1926, 23. Der von Weiß für die Personalien Legrands gebrauchte Ausdruck „autobiographie“ ist unzutreffend.

Leichenrede<sup>4)</sup> wieder, aus der ersichtlich wird, daß bei der Begräbnisfeier auf dem Friedhof in Fouday der Lebenslauf in die Rede des Pfarrers aufgenommen und verlesen worden war.

Der Wortlaut der Personalien ist folgender<sup>5)</sup>:

Monsieur Jean Luc Legrand de Bâle à Fouday, Ban de la Roche. Récit de ma vie, écrit au mois de juin 1825.

Moi Jean Luc Legrand, natif de Bâle en Suisse, je suis né le 30 mai 1755 et baptisé deux jours après dans l'église de Saint-Pierre de la susdite ville. Mes parents ont été Monsieur Daniel Legrand, membre du Grand Conseil et juge du Tribunal Civil, et Madame Anne Marie née Harscher. J'ai été tenu sur les fonts de baptême par mes parrains Monsieur Luc Hagenbach, capitaine au service de France, Monsieur Jean Luc Iselin, et ma marraine Mademoiselle Susanne Harscher.

Déjà dans le tendre âge de deux ans j'ai eu le malheur de perdre mon excellente mère agée seulement de vingt-trois ans, qui a emporté au tombeau les plus vifs regrets de mon père et de toutes les personnes qui avaient connu l'amabilité de son caractère, la sensibilité de son cœur et son âme profondément religieuse. A peine arrivé à l'âge de douze ans, il a plu à sa Providence de me rendre tout à fait orphelin, ayant également retiré à Elle feu mon père par une maladie de poitrine à l'âge de trente-huit ans. Privé ainsi que mes deux sœurs — actuellement défuntes — de l'éducation par nos parents, les soins qui nous ont été prodigués par notre grand-père maternel et la grand'mère paternelle nous ont fait ressentir moins vivement la grande perte que nous avons soufferte.

Placé, quelques mois après la mort de mon père, dans un séminaire établi dans le pays des Grisons près de Coire, qui jouissait alors d'une renommée bien méritée, je dois à l'éducation et aux instructions que j'y ai reçues surtout de l'un des chefs, Monsieur le professeur Nesemann, le fond des prin-

<sup>4)</sup> Das in der Straßburger Kopie erhaltene Fragment der Leichenrede soll an dieser Stelle nicht gegeben werden. Eine Wendung daraus ist abgedruckt bei Henri Monnier, a. O. 12. Doch muß dort gelesen werden: (une vie [bezieht sich auf Legrand] si longue de jours et d'actions), „longue encore plus d'actions que de jours“.

<sup>5)</sup> Solange das Original nicht aufgefunden ist, besteht keine Möglichkeit, die ursprüngliche Textgestaltung zu geben. Darum sind Orthographie und Interpunktion durchwegs modernisiert worden. Das Basler Exemplar (B) unterscheidet sich vom Pariser Exemplar (P) nur in belanglosen Einzelheiten, während die Straßburger Abschrift (S) in der Formulierung größere Unterschiede gegenüber B und P aufweist. Wer S mit B und P vergleicht, könnte auf die Vermutung kommen, S biete einen (wohl durch den Pfarrer) stilistisch überarbeiteten Text.

cipes de morale et de religion qui m'ont guidé pendant toute ma vie publique et privée. Rendu à ma ville natale après trois ans d'absence, je me suis voué aux études à l'Académie de Bâle et ayant achevé en trois ans le cours de philosophie, j'ai passé à celui de la théologie, en me vouant d'après les inspirations de mon propre cœur au ministère du saint Evangile. A l'âge de vingt ans<sup>6)</sup> je me suis rendu à l'Académie de Leipzig dans l'intention de m'y former à l'éloquence de la chaire, sous la direction de Monsieur Zollikofer, pasteur de l'église réformée dans cette ville dont la vie sainte et irréprochable donnait à ses sermons répandus depuis dans toute l'Allemagne une onction qui agissait puissamment sur les cœurs de ses nombreux auditeurs. Jouissant de sa bienveillance il me confia pendant un voyage de quelques mois qu'il fit dans son ancienne patrie Saint-Gall en Suisse, les fonctions de son ministère. Après son retour je quittai Leipzig pour achever pendant une troisième année mes études à Goettingue et de là, après avoir fait le tour d'une partie de l'Allemagne et de la Hollande, de l'Angleterre et de la France, je suis enfin retourné, après une absence de quatre années, dans ma patrie.

Décidé de m'y fixer, des liaisons de famille et la persuasion qu'avec les principes dont je m'étais pénétré dans le cours de mes études et auxquels je suis resté fidèle jusqu'à ce jour, je pourrais être plus utile à mes concitoyens en entrant dans la carrière politique, m'ont fait changer d'état, et acceptant une association de commerce qui m'était offerte par un proche parent, l'ami de ma jeunesse, peu de temps après, le 2 octobre 1780, je me suis lié par le saint nœud du mariage avec Mademoiselle Rosine Lindenmeyer, citoyenne de la même ville de Bâle qui, par son dévouement religieux à tous les devoirs d'une épouse fidèle et d'une tendre mère, a fait pendant plus de quarante ans d'une union intime, et continue encore à faire mon bonheur et celui de la famille nombreuse, dont nous nous voyons entourés au moment où j'écris cette esquisse de ma vie.

Des neuf enfants que Dieu nous a donnés, tous les quatre fils, dont deux seulement m'ont suivi au Ban de la Roche, sont encore en vie, heureux par leurs épouses et par trois fils et neuf filles et quatre arrière petits-enfants de leurs issues [sic!], mais des cinq filles, fruits de mon propre mariage, Dieu en a retiré quatre à Lui, et il ne nous en reste qu'une seule, dont la vie entière n'a cessé d'être sacrifiée au bonheur et au soulagement de ses parents.

<sup>6)</sup> Gut ist die Lesart „vingt-ans“, wie sie P und S bieten, gegenüber dem verschriebenen „vingt-deux ans“ in B.

Pendant mon séjour dans mon ancienne patrie, partageant mon temps entre les soins de mon commerce, les affaires publiques et l'inspection gratuite des écoles, mon occupation la plus chérie, j'y ai occupé les places honorables de Conseiller d'État et chef d'un baillage aux frontières d'Allemagne, qui m'a procuré l'honneur distingué d'être chargé, en 1795, décembre 26, de l'échange de son altesse royale Madame la Dauphine contre les prisonniers, membres de la convention nationale et de la direction, livrés au général autrichien par le général François Dumouriez.

Appelé lors de la révolution de la Suisse au Directoire de la République Helvétique, j'en ai emporté le souvenir satisfaisant que tous mes efforts n'ont tendu qu'à diminuer les maux inséparables d'une invasion étrangère et du trouble des dissensions intestines, suites inévitables de toute révolution, même la plus sainte et la plus juste dans son but.

Entré en possession de quelques maisons situées en France, cette acquisition a amené successivement le transport de ma fabrique en rubanerie de soie, dont j'étais resté seul propriétaire en France, premièrement à Arlesheim, situé trop près des frontières pour ne pas souffrir des entraves des douanes, de là, pour m'y soustraire, à Saint-Morand près d'Altkirch, où les ateliers de mes fils, auxquels j'avais cédé ma manufacture, ont été occupés quelques années plus tard, en 1814, par les troupes alliées, entrées en France en ennemies, et enfin au Ban de la Roche, séjour auquel nous avait déterminés la renommée de tout ce que son respectable pasteur, Monsieur Oberlin, y avait fait pour le bien de sa paroisse sous les rapports de la religion, de la morale et de l'industrie, que la Providence semblait avoir préparé de loin pour m'y faire jouir avec ma famille du bonheur d'une vie tranquille et des succès d'un établissement fondé sur la confiance dans la bénédiction divine.

Quant aux derniers ans de ma vie, arrivé à l'âge de soixante-dix ans, je remplis mes loisirs en m'occupant pour la satisfaction de mon cœur de la direction des écoles de la paroisse à laquelle son vénérable pasteur a bien voulu m'associer. Puissent mes faibles efforts porter des fruits dans le cœur de la nouvelle génération, afin que, craignant Dieu et fidèles à leur vocation de chrétiens, de citoyens et futurs pères et mères, ils remplissent avec un dévouement consciencieux les devoirs, dont l'accomplissement religieux sans hypocrisie doit leur procurer le bonheur temporel et éternel, auquel la Providence les a destinés.

Muttenz.

Wilhelm Abt.